KANINAS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formations, contenus numériques et services de bien-être animal et d'accompagnement au deuil animalier

01 **FORMATIONS PROFESSIONNELLES**
Deux parcours de naturopathie animale

02 **CONTENUS NUMÉRIQUES**
Programmes accessibles en autonomie

03 **PRESTATIONS INDIVIDUELLES**
Bilan de bien-être et soutien au deuil

Version du 15 octobre 2026

Document de travail – validation juridique recommandée

www.kaninas.fr

1. Identification du professionnel

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par **Marina Dantas**, entrepreneure individuelle exerçant sous le nom commercial **KANINAS**.

- SIREN : 901 228 270
- SIRET : 901 228 270 00012
- RCS : Beauvais – 901 228 270
- Adresse : 89 rue de Wacquemoulin, 60190 La Neuvilleroy, France
- Téléphone : 09 81 27 26 74
- Courriel : kaninas.formations@gmail.com
- Site internet : www.kaninas.fr

Organisme de formation déclaré sous le numéro d'activité 32600480160 auprès du préfet de la région Hauts-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

2. Objet et champ d'application

Les présentes CGV définissent les conditions de vente et d'exécution des produits et services proposés par KANINAS.

Les activités sont réparties en trois catégories distinctes :

A. Formations professionnelles

- Devenir Naturopathe Animalier.
- Devenir Naturopathe Animalier + Accompagner le duo Humain-Animal.

Ces parcours comprennent des contenus pédagogiques, des évaluations et des échanges avec la formatrice selon les modalités du programme et du contrat individuel.

B. Contenus numériques autonomes

- Accompagner le deuil animalier.
- Accompagner le duo Humain-Animal – Développement personnel et professionnel dans les métiers animaliers.

Ces programmes reposent principalement sur la mise à disposition de ressources numériques accessibles en autonomie. Ils ne constituent pas, dans cette offre, des actions de formation professionnelle contractualisées sous le numéro de déclaration d'activité.

C. Prestations individuelles de services

- Bilan en naturopathie animale et suivi de bien-être.
- Accompagnement individuel au deuil animalier et groupes de parole.

Les dispositions propres à chaque catégorie s'appliquent en complément des conditions communes.

3. Informations précontractuelles et acceptation

Avant toute commande ou contractualisation, le client reçoit les informations essentielles relatives à la prestation choisie :

- La nature, les objectifs et les caractéristiques du produit ou service.
- Le prix total et les éventuels frais supplémentaires.
- Les conditions de paiement et d'exécution.

- Les modalités et la durée d'accès aux contenus numériques.
- Les droits de rétractation applicables.
- Les conditions d'annulation ou d'interruption.

Pour les formations professionnelles, le programme, les modalités pédagogiques, le contrat individuel et les documents réglementaires nécessaires sont transmis préalablement à l'engagement.

La demande d'information ou le remplissage d'un formulaire ne constitue pas, à lui seul, une inscription définitive.

Toute commande suppose l'acceptation des CGV, portées à la connaissance du client avant son engagement.

Les documents contractuels sont transmis sur un support durable lorsque la réglementation le prévoit.

4. Cadre professionnel et limites d'intervention

Les activités de KANINAS s'inscrivent exclusivement dans une démarche pédagogique, de bien-être animal et d'accompagnement non médical.

KANINAS ne réalise aucun acte vétérinaire et ne se substitue pas aux professionnels de santé.

En particulier :

- Aucun diagnostic vétérinaire n'est posé.
- Aucun médicament n'est prescrit.
- Aucun traitement vétérinaire ne peut être modifié ou interrompu.
- Aucun dosage thérapeutique n'est établi.
- Aucun résultat médical ou thérapeutique n'est garanti.

En présence de symptômes, de douleurs, d'une maladie suspectée ou d'une urgence, le client doit consulter un vétérinaire.

L'accompagnement au deuil animalier constitue un soutien émotionnel non médical. Il ne remplace ni un suivi psychologique, ni une psychothérapie, ni une prise en charge médicale.

5. Formations professionnelles KANINAS

5.1. Formations proposées

Formation Devenir Naturopathe Animalier

Prix total : **699 €**

Paiement possible en :

- 4 mensualités de 174,75 €.
- 10 mensualités de 69,90 €.
- 20 mensualités de 34,95 €.

Formation Devenir Naturopathe Animalier + Accompagner le duo Humain-Animal

Prix total : **999 €**

Paiement possible en :

- 4 mensualités de 249,75 €.
- 10 mensualités de 99,90 €.
- 20 mensualités de 49,95 €.

Ces prix correspondent aux offres publiées à la date de rédaction des présentes CGV.

5.2. Inscription et contractualisation

L'inscription suit les étapes suivantes :

1. Le candidat complète le formulaire de demande d'inscription.
2. Un entretien téléphonique permet de recueillir ses besoins et de vérifier l'adéquation du parcours.
3. KANINAS transmet le programme et le contrat individuel de formation.
4. Le candidat prend connaissance des documents contractuels et signe son contrat.
5. Le délai de rétractation applicable est respecté.
6. Le premier paiement intervient après l'expiration de ce délai.
7. Les accès pédagogiques sont ensuite activés conformément au contrat.

KANINAS peut refuser une inscription pour un motif objectif et légitime, notamment lorsque la formation ne correspond pas au projet ou aux besoins du candidat.

5.3. Modalités pédagogiques

Les formations sont réalisées principalement à distance sur la plateforme Teachizy.

Selon le parcours, elles comprennent notamment :

- Des supports pédagogiques numériques.
- Des modules structurés.
- Des exercices et des QCM.
- Des documents téléchargeables.
- Des échanges avec la formatrice sur rendez-vous.

Le contenu exact, les objectifs, les modalités d'évaluation et les conditions de suivi sont précisés dans le programme et le contrat individuel.

Les échanges pédagogiques sont limités aux notions enseignées. Ils ne comprennent pas de supervision de dossiers clients, de consultation vétérinaire ou d'accompagnement thérapeutique.

5.4. Durée et accès à la plateforme

La durée contractuelle d'accès à Teachizy est indiquée au client avant la signature du contrat.

Les formules actuellement proposées prévoient des durées d'accès pouvant être liées à l'échéancier choisi, soit 4, 10 ou 20 mois.

Cette durée doit être précisée dans le contrat individuel et demeurer cohérente avec les objectifs, la durée et le déroulement effectif de l'action de formation.

L'accès est strictement personnel. Les identifiants ne peuvent être transmis à un tiers.

À l'expiration de la durée contractuelle, l'accès peut prendre fin dans les conditions prévues au contrat, sous réserve des obligations légales de KANINAS.

Il appartient à l'apprenant d'organiser son parcours et de télécharger les supports expressément mis à disposition à cet effet pendant la période autorisée.

5.5. Évaluations et attestations

Les connaissances sont évaluées selon les modalités prévues au programme.

Une attestation de suivi peut être délivrée à l'issue du parcours. La délivrance d'un certificat de validation, lorsqu'il est prévu, dépend de la réussite aux évaluations correspondantes.

Les documents remis par KANINAS :

- Ne constituent pas des diplômes d'État.
- Ne constituent pas des certifications enregistrées au RNCP.
- Ne donnent aucune autorisation d'exercer une profession réglementée.

5.6. Association Française des Naturopathes Animaliers

Les apprenants peuvent, s'ils le souhaitent et sous réserve des conditions d'adhésion, rejoindre l'Association Française des Naturopathes Animaliers (AFNA).

Cette association propose notamment des échanges entre membres, des webinaires et des activités complémentaires.

L'adhésion à l'AFNA est facultative, indépendante de l'inscription chez KANINAS et non comprise dans le prix des formations.

Ses prestations ne constituent pas une obligation pédagogique contractuelle de KANINAS, sauf engagement exprès contraire.

6. Paiement des formations professionnelles

Pour les contrats de formation professionnelle financés individuellement et relevant des articles L. 6353-3 et suivants du Code du travail :

- Aucun paiement n'est exigé pendant le délai légal de rétractation.
- Le premier versement ne peut excéder 30 % du prix de la formation.
- Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

KANINAS prévoit, dans son fonctionnement habituel, de transmettre le lien de premier paiement à partir du quatorzième jour suivant la signature du contrat, sous réserve de l'expiration effective du délai applicable.

Les échéanciers sont précisés dans les documents contractuels et doivent respecter les dispositions légales relatives au financement individuel des formations professionnelles.

Les règlements peuvent être réalisés au moyen de Stripe ou d'un autre moyen de paiement proposé par KANINAS.

Le paiement en plusieurs échéances constitue une facilité de règlement du prix total et non un abonnement reconductible tacitement.

Toute interruption de paiement doit être signalée à KANINAS afin de rechercher une solution adaptée.

En cas d'impayé, une mise en demeure peut être adressée au client. Une suspension des accès ou prestations non encore exécutées peut intervenir dans les conditions légales et contractuelles applicables, sans préjudice des droits du stagiaire.

7. Rétractation et interruption des formations professionnelles

7.1. Droit de rétractation

En application de l'article L. 6353-5 du Code du travail, le stagiaire qui conclut un contrat individuel de formation bénéficie d'un délai de dix jours à compter de sa signature pour se rétracter, selon les modalités prévues par ce texte.

Lorsque le contrat est conclu à distance avec un consommateur et que les dispositions du Code de la consommation lui sont applicables, ce dernier bénéficie du délai légal de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat.

La rétractation relevant du Code de la consommation peut être exercée au moyen du formulaire annexé aux présentes CGV ou d'une déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à KANINAS.

KANINAS n'ouvre pas les accès pédagogiques avant l'expiration du délai de rétractation applicable et l'autorisation du premier paiement.

7.2. Abandon ou interruption

En cas d'abandon, le stagiaire informe KANINAS par écrit.

Les conséquences financières de l'interruption sont déterminées conformément au contrat individuel et aux dispositions légales applicables, en tenant compte notamment des prestations effectivement dispensées et des conditions d'abandon convenues.

En cas de force majeure dûment reconnue empêchant le stagiaire de suivre la formation, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat, conformément à l'article L. 6353-7 du Code du travail.

Si l'interruption est imputable à KANINAS, les prestations non réalisées ne sont pas dues et les sommes éventuellement perçues à ce titre sont remboursées.

8. Contenus numériques autonomes

8.1. Programmes concernés

Les contenus numériques suivants sont commercialisés séparément des formations professionnelles :

Accompagner le deuil animalier

Prix affiché : **199 €**, avec possibilité de paiement en quatre fois selon l'offre.

Accompagner le duo Humain-Animal – Développement personnel et professionnel dans les métiers animaliers

Prix affiché : **499 €**, avec possibilité de paiement en 4, 10 ou 20 fois.

Ces programmes comprennent des ressources pédagogiques et de réflexion accessibles en ligne, sans accompagnement individuel systématique ni correction personnalisée des exercices.

Ils ne permettent pas d'obtenir une qualification professionnelle réglementée ou un diplôme d'État.

8.2. Accès aux contenus

Les contenus sont accessibles par voie électronique sur Teachizy ou toute plateforme équivalente.

Les modalités d'accès, les éventuelles conditions techniques et la durée précise de mise à disposition sont communiquées avant la commande.

L'accès est individuel et ne peut être partagé.

KANINAS veille à assurer la fourniture des contenus conformément aux engagements contractuels et aux garanties légales applicables.

8.3. Paiement

Le prix total et les éventuelles échéances sont communiqués avant la validation de l'achat.

Le paiement en plusieurs mensualités constitue un échelonnement du prix du contenu acheté et ne crée pas, à lui seul, un abonnement à renouvellement automatique.

8.4. Droit de rétractation

Pour les clients consommateurs, un délai légal de rétractation de quatorze jours s'applique en principe aux contrats conclus à distance.

Pour un contenu numérique fourni sans support matériel, le droit de rétractation peut être perdu si l'exécution commence avant l'expiration de ce délai, uniquement lorsque les conditions légales sont réunies, notamment :

- Le consentement préalable et exprès du consommateur au commencement anticipé.
- La reconnaissance expresse par celui-ci de la perte de son droit de rétractation.
- La confirmation de ces accords par le professionnel conformément aux exigences légales.

La simple ouverture d'un compte, le paiement ou l'acceptation générale des CGV ne valent pas automatiquement renonciation au droit de rétractation.

À défaut de recueil valable de ces consentements, le droit de rétractation est maintenu conformément aux dispositions légales.

KANINAS peut également choisir de différer l'ouverture des contenus jusqu'à l'expiration du délai légal.

8.5. Garanties légales

Les consommateurs bénéficient de la garantie légale de conformité applicable aux contenus et services numériques, prévue par le Code de la consommation.

En cas de défaut de conformité, le consommateur dispose des recours prévus par la loi, notamment la mise en conformité du contenu ou du service, et, lorsque les conditions légales sont réunies, une réduction de prix ou la résolution du contrat.

Aucune disposition des présentes CGV ne limite ces garanties.

9. Prestations individuelles de services

9.1. Bilan en naturopathie animale

KANINAS propose des prestations non médicales de bien-être animal, notamment :

- Bilan individuel de bien-être : **60 €**.
- Suivi de bilan : **30 €**.

Les modalités de réalisation, la durée, le lieu et les éventuels frais de déplacement sont communiqués préalablement au rendez-vous.

Le client reste responsable de la santé et de la sécurité de son animal ainsi que du suivi vétérinaire nécessaire.

Les prestations ne remplacent aucune consultation vétérinaire.

9.2. Accompagnement au deuil animalier

Les prestations proposées comprennent notamment :

- Accompagnement individuel : **60 €**.
- Groupe de parole : **30 € par participant**.

Les séances peuvent avoir lieu à distance ou en présentiel, selon les modalités convenues.

Elles reposent sur l'écoute, l'échange et le soutien émotionnel non médical.

KANINAS ne propose ni diagnostic psychologique, ni psychothérapie, ni prise en charge psychiatrique.

Si la situation nécessite une intervention médicale ou psychologique, le client est invité à consulter un professionnel compétent.

10. Réservation, annulation et report des prestations

Les prestations individuelles sont réalisées sur rendez-vous.

Les demandes de modification ou de report doivent être adressées à KANINAS dans les meilleurs délais, idéalement au moins 24 heures avant la séance.

Un report peut être proposé selon les disponibilités respectives.

Lorsque des conditions particulières d'annulation ou des frais éventuels sont prévus, ceux-ci doivent être portés à la connaissance du client et acceptés avant la réservation, dans le respect de la réglementation applicable.

Aucune somme ne peut être automatiquement conservée au seul motif d'une absence ou d'une annulation, indépendamment des droits du consommateur et des conditions contractuelles valablement convenues.

En cas d'empêchement imputable à KANINAS, un nouveau rendez-vous est proposé ou le paiement correspondant à la prestation non réalisée est remboursé.

11. Droit de rétractation pour les prestations de services

Pour les prestations conclues à distance avec un consommateur, le délai légal de rétractation est en principe de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat.

Si le client souhaite une réalisation avant l'expiration de ce délai, KANINAS recueille sa demande expresse.

Lorsque la prestation a commencé à la demande expresse du client et que celui-ci se rétracte dans les délais légaux, un montant proportionnel au service effectivement fourni peut rester dû conformément à la loi.

Lorsque la prestation est intégralement exécutée avant la fin du délai de rétractation, la perte de ce droit ne peut intervenir que dans les conditions légales, notamment avec l'accord et la reconnaissance nécessaires du consommateur.

Les modalités de rétractation applicables sont communiquées avant la réservation.

12. Obligations du client

Le client s'engage à :

- Communiquer des informations exactes et nécessaires à l'exécution des prestations.
- Respecter les règles d'utilisation des espaces numériques.
- Préserver la confidentialité de ses identifiants.
- Respecter les personnes participant aux échanges ou aux groupes.
- Utiliser les informations transmises dans les limites du cadre légal applicable.

Pour les prestations concernant un animal, le client s'engage à signaler les éléments pertinents relatifs à sa santé, à son comportement et à son suivi vétérinaire.

Pour les formations et contenus numériques, il s'engage à ne pas diffuser les documents protégés à des tiers sans autorisation.

13. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques, textes, présentations, vidéos, documents, méthodes formalisées, visuels et contenus originaux proposés par KANINAS sont protégés par les dispositions relatives à la propriété intellectuelle.

L'achat d'une formation ou d'un contenu numérique confère au client un droit personnel et non exclusif d'utilisation, dans les conditions prévues au contrat.

Sauf autorisation écrite préalable, il est interdit de :

- Reproduire ou diffuser les supports protégés.
- Revendre les documents ou les accès.
- Partager les identifiants personnels.
- Commercialiser les contenus pédagogiques de KANINAS.
- Réutiliser des supports protégés dans sa propre formation.

Ces dispositions n'interdisent pas l'utilisation des connaissances personnelles acquises, dans le respect des droits de propriété intellectuelle et des règles applicables.

14. Responsabilité

KANINAS s'engage à exécuter les prestations convenues avec sérieux, diligence et dans le respect du cadre professionnel applicable.

Les formations et accompagnements reposent sur une obligation de moyens, dans la limite des engagements contractuels, sans garantie de réussite commerciale, de création d'activité, de revenus ou de résultat thérapeutique.

La responsabilité de KANINAS ne peut être engagée pour des dommages imputables exclusivement à un usage inapproprié des informations transmises ou à une cause extérieure qui ne lui est pas imputable.

Aucune clause des présentes CGV ne peut exclure les responsabilités que la loi interdit de limiter, ni priver le consommateur de ses droits légaux.

15. Difficultés techniques et accessibilité

KANINAS utilise des outils numériques tiers, notamment Teachizy et Stripe.

En cas de difficulté technique, le client est invité à contacter KANINAS afin qu'une solution puisse être recherchée.

Lorsque le dysfonctionnement empêche l'accès à une prestation contractuellement due, KANINAS met en œuvre les mesures adaptées pour assurer l'exécution de ses obligations.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques afin d'étudier les possibilités d'adaptation des prestations ou des modalités pédagogiques.

16. Données personnelles

KANINAS collecte et traite les données personnelles nécessaires à la gestion des demandes, commandes, contrats, paiements, prestations, formations et obligations administratives.

Ces traitements sont réalisés conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, notamment le RGPD.

Les personnes concernées disposent des droits prévus par la réglementation, selon les conditions applicables.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée à : **kaninas.formations@gmail.com**

Les informations complémentaires relatives aux traitements, destinataires, durées de conservation et droits des personnes figurent dans la politique de confidentialité de KANINAS.

17. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

La partie concernée informe l'autre partie dans les meilleurs délais.

Les conséquences de la force majeure sont appréciées conformément aux dispositions légales applicables et, pour les formations individuelles, aux règles spécifiques du Code du travail.

18. Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation doit être adressée en priorité à KANINAS : **kaninas.formations@gmail.com**

ou par courrier à :

KANINAS – Marina Dantas 89 rue de Wacquemoulin 60190 La Neuvilleroy

En cas d'échec de la réclamation amiable, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation compétent, dans les conditions prévues par la loi.

Médiateur à confirmer selon la convention en vigueur :

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice 49 rue de Ponthieu 75008 Paris Site internet : www.cm2c.net

Ces coordonnées ne peuvent être publiées comme celles du médiateur désigné de KANINAS que si une convention de médiation en vigueur lie effectivement le professionnel à cet organisme.

19. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties recherchent prioritairement une solution amiable.

À défaut de résolution amiable ou de médiation, les juridictions compétentes sont déterminées conformément aux dispositions légales applicables.

Le consommateur conserve notamment les droits relatifs à la compétence territoriale prévus par la loi.

20. Évolution des conditions générales de vente

KANINAS se réserve la possibilité de modifier ses CGV afin de tenir compte notamment de l'évolution de ses prestations, de son organisation ou de la réglementation.

La version applicable est celle acceptée par le client lors de la conclusion du contrat ou de la commande.

Toute modification ultérieure ne s'applique pas rétroactivement aux contrats déjà conclus, sauf accord des parties ou exigence légale.

ANNEXE – FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À compléter et à envoyer uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation, lorsque celui-ci est applicable.

À l'attention de :

KANINAS – Marina Dantas EI 89 rue de Wacquemoulin 60190 La Neuvilleroy Courriel : kaninas.formations@gmail.com

Objet : Exercice du droit de rétractation

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation, la formation ou le contenu numérique suivant :

Nom de la prestation ou du programme :

.....

Date de conclusion du contrat ou de la commande :

.....

Nom et prénom du client :

.....

Adresse du client :

.....

Adresse électronique :

.....

Date :

.....

Signature (uniquement en cas d'envoi sur papier) :

.....

Ce formulaire ne limite pas les autres moyens légalement admis pour exercer le droit de rétractation.